

QUESTION(S) DE PATRIMOINE(S)

RESTAURATION D'UN MONUMENT ANTIQUE ALBA-LA-ROMAINE



**UNE OPÉRATION DE RESTAURATION
ET D'AMÉNAGEMENT DU THÉÂTRE ANTIQUE CLASSÉ**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

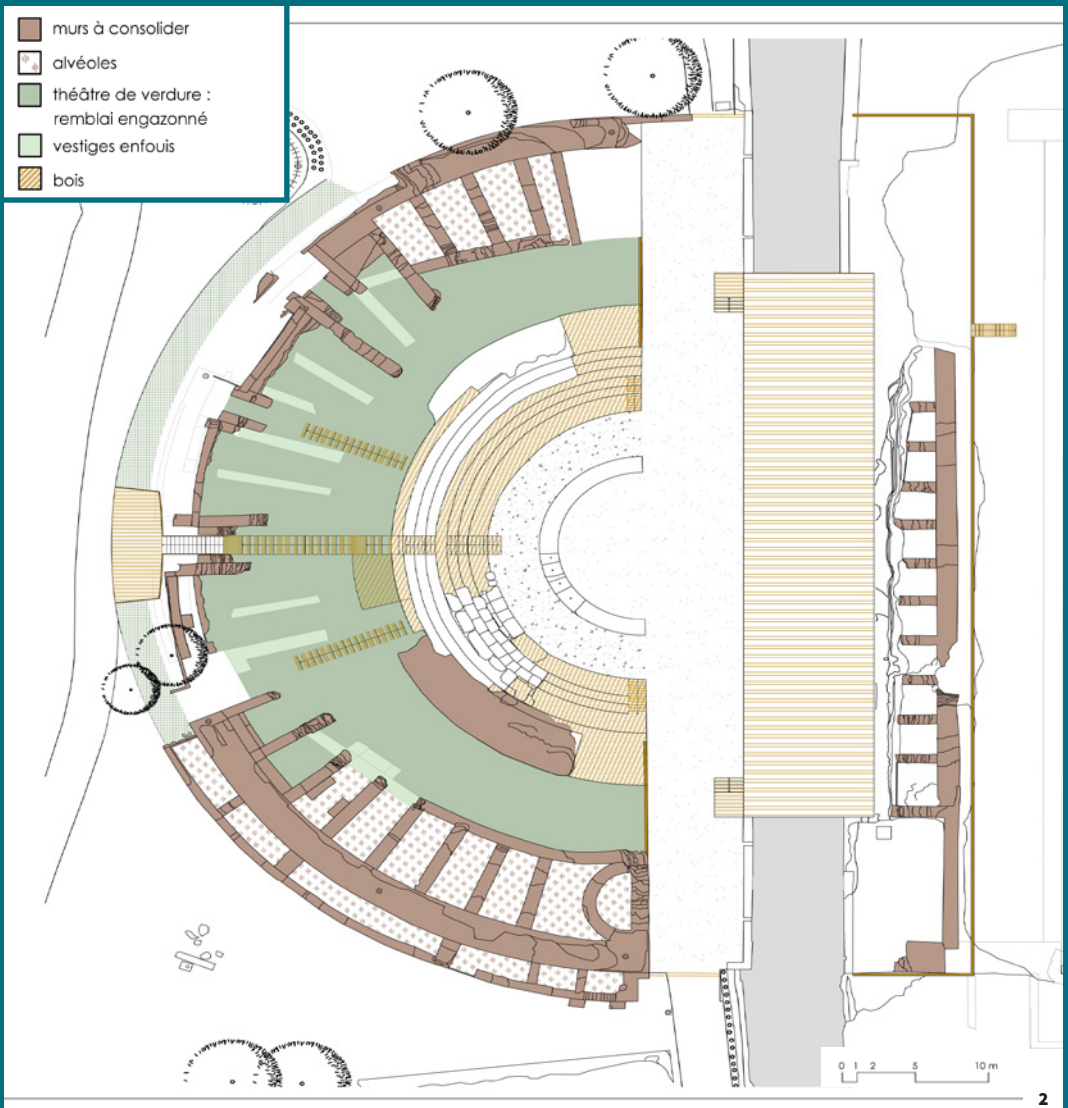


1

Photo couverture. Théâtre restauré, juillet 2020 © PahVm

Photo 1. Projet de l'architecte avec insertion avant réalisation © Architecture & Héritage

Photo 2. Plan du projet architectural de restauration et de mise en valeur du théâtre © Architecture & Héritage



2

2

LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ALBA-LA-ROMAINE : UNE OPÉRATION DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT

À L'ÉTÉ 2020, LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ALBA-LA-ROMAINE REVÊT DE NOUVEAUX ATOURS : UNE SCÈNE RÉTABLIE, DES GRADINS COMPLÉTÉS, DES ACCÈS ET DES ESPACES TECHNIQUES CRÉÉS. DERRIÈRE CES AMÉNAGEMENTS DESTINÉS À ACCUEILLIR PLUS CONFORTABLEMENT LE PUBLIC LORS D'ÉVÉNEMENTS TOUJOURS PLUS AMBITIEUX, C'EST UNE OPÉRATION DÉLICATE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION D'UN MONUMENT HISTORIQUE QUI A ÉTÉ CONDUITE.

UN PROJET DANS LA CONTINUITÉ DE LA RESTAURATION DE L'ENSEMBLE DU SITE

Le Département de l'Ardèche est propriétaire du site antique exhumé lors des fouilles (environ 20 ha). Depuis 2010, il a engagé un programme de valorisation sur plusieurs parcelles (13 ha) : création du musée de site (MuséAl) ouvert en 2013 et aménagements paysagers.

Le projet de conservation et de valorisation du théâtre antique s'inscrit dans la continuité de cette mise en valeur.

LE THÉÂTRE, UN ÉLÉMENT PHARE DU SITE ANTIQUE

Seul bâtiment encore en élévation, c'est aussi le premier à avoir été classé au titre des Monuments historiques en 1959. À la suite de ce classement, les opérations archéologiques et les programmes

de recherche, associés à la politique foncière d'acquisition des parcelles, ont permis de connaître, mettre au jour et restaurer l'ensemble du site. Il accueille régulièrement un large public, notamment à l'occasion du festival des arts du clown et du cirque.

D'importants travaux de restauration, conduits dans les années 1980, avaient permis une réappropriation de ce monument qui offre à ciel ouvert un espace scénique accueillant. Mais en trente ans, il a subi les affres du temps et nécessitait de nouvelles interventions. Protéger les maçonneries antiques, reprendre les restaurations qui se détérioraient, tels sont les autres enjeux de cette opération. Parce qu'elle concerne un monument historique et qu'elle touche au patrimoine archéologique, elle est complexe et fait intervenir divers acteurs très spécialisés.

Le patrimoine archéologique est une ressource fragile, limitée, et non renouvelable qui n'est encore que partiellement connue. C'est un bien collectif qui nous intéresse pour la connaissance dont il est porteur.

LE THÉÂTRE ANTIQUE, PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT

En 2004*, une loi a permis à l'État de transférer aux collectivités locales qui le souhaitent la propriété de certains immeubles d'intérêt local ou régional, protégés au titre des Monuments historiques.

Le théâtre antique en fait partie. Il est devenu propriété du Département qui en assure désormais la conservation et la valorisation depuis le 1^{er} janvier 2010.

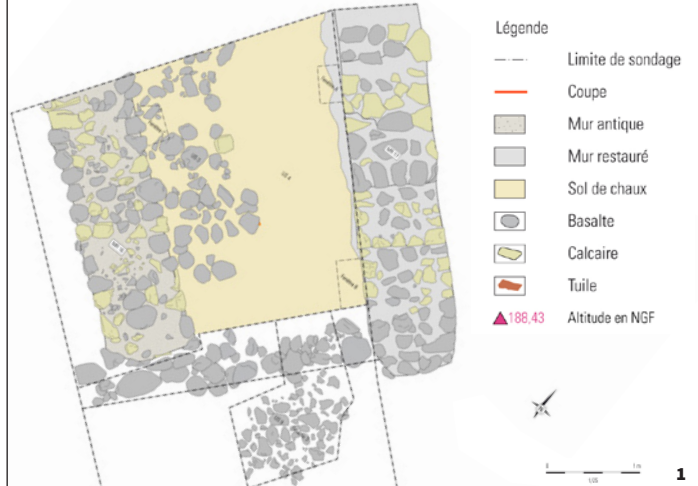
*Loi du 13/08/2004 relative aux libertés et responsabilités locales (LRL)

Un édifice est classé au titre des Monuments historiques lorsqu'il revêt un intérêt historique, artistique, scientifique ou technique de haute importance. C'est une mesure de protection qui reconnaît la valeur patrimoniale et collective d'un bien et qui engage la responsabilité de ses propriétaires.

Photo 1. Étude préalable de 2013 par le Pôle archéologique de l'Ardèche. Relevé en plan du sondage 1, coupe SE/NO. Ech. 1/25 © DAO C. de Frutos, A. Saison

Photo 2. Étude préalable de 2013 par le Pôle archéologique de l'Ardèche. Sondage 1, détail US 5 en cours de fouille, vue depuis l'est © Audrey Saison

Photo 3. Plan d'authenticité © Architecture & Héritage



LES ÉTAPES DU PROJET DE CONSERVATION, RESTAURATION, MISE EN VALEUR DU THÉÂTRE

PHASE PRÉPARATOIRE : DOCUMENTER LE PROJET

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

Documentation et état des lieux des connaissances sur l'édifice (sources écrites, interventions archéologiques, restaurations)

Analyse générale et sanitaire du bâtiment

Études archéologiques complémentaires (2013* ; 2015*)

Archéologue

Architecte du patrimoine

PROJET

Le projet est élaboré du point de vue de la bonne conservation du monument, de son intégration au site et de l'usage auquel il est destiné.

Architecte du patrimoine

DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, en particulier des vestiges datant de l'Antiquité. Il s'agit d'en évaluer la portée (nature, étendue, degré de conservation) et de déterminer les mesures à prendre.

Archéologue

PHASE OPÉRATIONNELLE : LES TRAVAUX

TRANCHE 1 : CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE

TRANCHE 2 (OPTIONNELLE) : AMÉNAGEMENT SCÉNIQUE

Les travaux sont menés par des entreprises spécialisées sous la direction de l'architecte du patrimoine et de l'archéologue départementale qui veille à la préservation des vestiges.

En amont des travaux de restauration et sur demande de l'État, les archéologues sont intervenus à deux reprises sur le monument.

L'ÉTUDE PRÉALABLE D'ARCHÉOLOGIE (2013) *

Elle a consisté à dresser un état des lieux des différentes interventions archéologiques sur le monument depuis 1821 et à procéder à plusieurs sondages.

L'objectif étant de mieux connaître le sous-sol du théâtre et de chercher des éléments de chronologie et de datation.

L'ÉTUDE D'AUTHENTICITÉ DES MAÇONNERIES (2015) *

Cette deuxième étude examine plus précisément les maçonneries du théâtre. Elle a déterminé quelles sont les parties antiques et quelles sont celles qui ont été restaurées. Depuis sa première fouille en 1935, le théâtre a régulièrement été restauré et il n'est pas aisé de le détecter aujourd'hui avec la patine du temps.

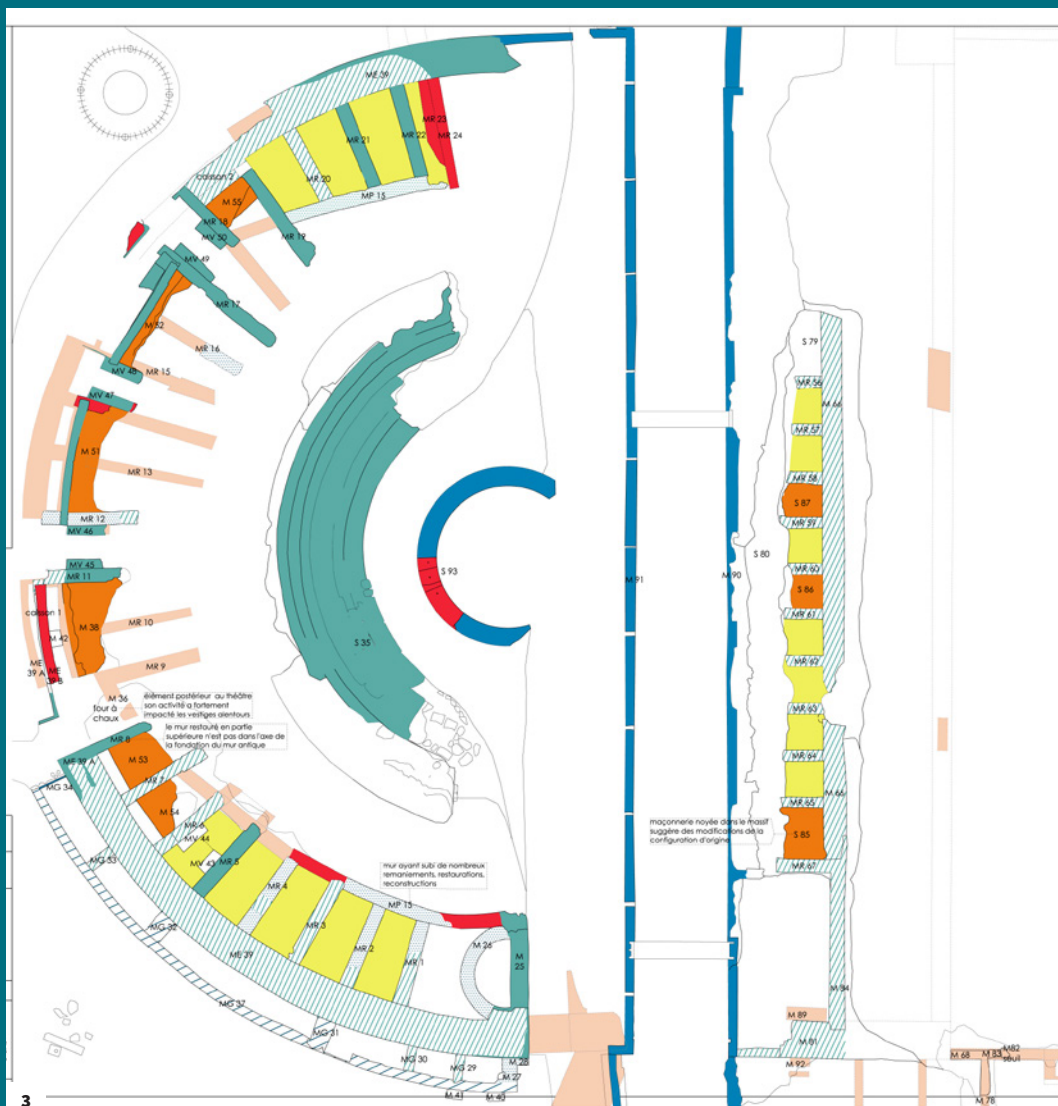
Elle a aussi permis d'étudier les parements afin de connaître les matériaux et les techniques de maçonneries antiques.

* Audrey Saison, archéologue départementale



PLAN D'AUTHENTICITÉ

- mur antique
- mur non visible et non topographié
- remontage sur base de mur antique
- remontage partiel
- uniquement rejointoiment
- non déterminé
- massif maçonné
- caissons remplis de remblais (cavea compartiments remplis d'une couche argileuse mélangée à du mortier (mur de scène)
- mur contemporain



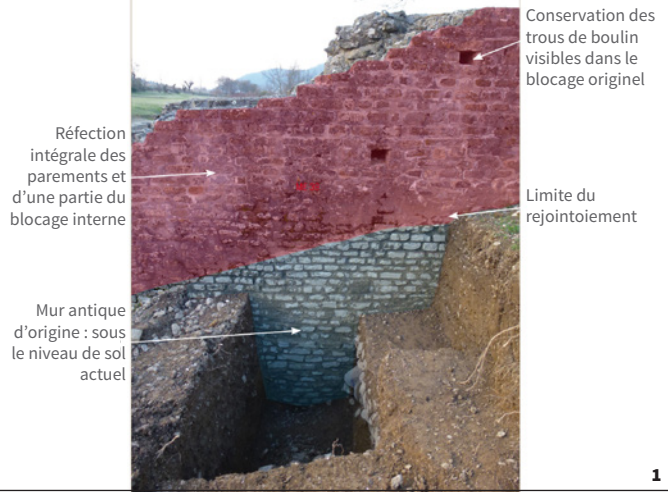


Photo 1. Zone nord, face externe - vue depuis le nord. En rouge le remontage du parement de 1983 © Pôle archéologique, sondage 4, 2013

Photo 2. Théâtre vu depuis la rive gauche, 1965 © Roger Lauxerois

Photo 3. Théâtre vu depuis la rive gauche, 1985 © Roger Lauxerois

LES ACTEURS DU PROJET

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le patrimoine est considéré comme un bien collectif; les opérations d'archéologie et la restauration d'un monument historique sont des missions de service public. L'État exerce un contrôle sur ces opérations. Il contribue également à leur financement.

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), représenté par l'architecte des bâtiments de France (**ABF**) est l'interlocuteur au niveau du département.

> Il assure le relais de l'ensemble des politiques du Ministère de la Culture relatives au patrimoine, et à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Le Service régional de l'archéologie (SRA) assure la protection, l'étude, la conservation des vestiges et la diffusion des connaissances.

> Il prescrit des opérations archéologiques (préventive et/ou programmée) et en assure le contrôle scientifique (déroulement, restitution des résultats, etc.).

La Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) veille à la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur des Monuments historiques.

> Elle exerce le contrôle scientifique et technique des travaux conduits sur un monument historique classé.

Toute intervention sur un monument historique classé doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux à déposer auprès de l'UDAP (ABF).

C'est un arrêté du Préfet de région qui prescrit les études archéologiques ou patrimoniales et qui délivre l'autorisation de travaux sur un Monument historique.

LE PÔLE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

Depuis 2008, le Département porte un service archéologique agréé pour les opérations d'archéologie préventive*. En 2013, MuséAl, musée du site, ouvre avec le label Musée de France.

En 2018, le Pôle archéologique départemental est créé regroupant le musée, le site et le dépôt archéologique. Il emploie neuf personnes dont deux archéologues.

• Il assure l'étude, la conservation et la valorisation des collections du Musée de France et du dépôt archéologique départemental (soit plus de 700 000 objets historiques et archéologiques, découverts sur le site d'Alba ou sur d'autres sites ardéchois).

• Il contribue à la diffusion de la recherche auprès des scientifiques et du grand public (expositions, médiation...).

• Il conduit des diagnostics d'archéologie préventive en amont de certains travaux portés par les collectivités. Des sondages sont réalisés afin de déterminer la présence ou l'absence de vestiges.



L'ARCHITECTE DU PATRIMOINE
Seuls les architectes du patrimoine sont qualifiés pour conduire des opérations de restauration, réhabilitation ou d'aménagement de bâtiments protégés au titre des Monuments historiques.

Ce sont des architectes qui ont bénéficié d'une formation spécifique complémentaire à leur cursus (École de Chaillot à Paris ou équivalent). Dans les opérations qu'ils conduisent, ils prennent en compte les matériaux et les techniques de construction relatifs aux périodes historiques et zones géographiques de construction des bâtiments et se réfèrent à un code déontologique.

Ils sont sélectionnés par le maître d'ouvrage dans le cadre d'une procédure de marché public.

C'est **Renzo Wieder (Architecture & Héritage)**, qui a conduit le projet de restauration et d'aménagement du théâtre.

L'INTERVENTION D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Certaines entreprises, qui ont travaillé sur la restauration du théâtre, sont spécialisées dans les interventions sur les Monuments historiques. C'est le cas de l'entreprise de maçonnerie qui a également travaillé sur la restauration des théâtres d'Arles et de Nîmes.

DÉONTOLOGIE DE LA RESTAURATION D'UN MONUMENT HISTORIQUE

Parce que le patrimoine est considéré comme un bien commun appartenant à l'humanité, le traitement des monuments historiques et des vestiges archéologiques a fait l'objet de réflexions internationales. La charte internationale sur la conservation et la restauration des Monuments et des sites, dite **Charte de Venise (1964)**, constitue un texte fondateur qui s'applique aux monuments français. Elle intègre les recommandations de l'Unesco (1956) en matière de vestiges archéologiques.

La conservation et la restauration d'un patrimoine s'attachent tout autant à respecter sa valeur historique que sa valeur esthétique. Elles nécessitent

L'archéologie préventive consiste à réaliser des diagnostics et des fouilles dans des zones à risque avant des travaux publics ou privés. Les vestiges découverts, voués à la destruction, sont donc étudiés. C'est une mission de service public. C'est l'État qui habilite les opérateurs et qui prescrit et contrôle l'ensemble des opérations archéologiques.

d'en avoir une compréhension spécifique et globale (archéologie, histoire, architecture, décors, usage). L'affectation d'un édifice à une fonction contemporaine favorise sa conservation dès lors qu'elle n'en altère pas l'intégrité de l'édifice. Les adjonctions et les reconstitutions, indispensables pour des raisons esthétiques ou techniques, doivent s'intégrer harmonieusement à l'édifice, en respectant les parties originales, ne pas falsifier le monument, être reconnaissables. Les opérations de conservation et de restauration (dégagements, consolidations, recompositions) doivent être documentées au préalable et soigneusement consignées.



1



2

2020, LES RÉSULTATS

LA CONSOLIDATION DES VESTIGES

> Le théâtre, édifice patrimonial protégé et conservé

- Les maçonneries sont consolidées par des injections de mortier de chaux
 - Les joints sont refaits
- Les maçonneries sont recouvertes par un glaciis bombé facilitant l'évacuation des eaux

En utilisant des matériaux compatibles avec l'existant, spécifiquement mis au point pour ce projet

LA LISIBILITÉ DU THÉÂTRE ANTIQUE

> Le théâtre, rétabli dans sa vérité historique de lieu de spectacle

- La pente de la *cavea* est reprofilée
 - Les gradins sont prolongés suivant le tracé d'origine
 - Une scène en bois est restituée sur le ruisseau
- Une palissade en châtaigner matérialise le bâtiment de scène et le portique de la cour arrière

L'ACCESSIBILITÉ POUR LES USAGES CONTEMPORAINS

> Le théâtre, lieu de spectacle pouvant accueillir de nouvelles manifestations culturelles

- Une circulation facilitée dans la *cavea* par des escaliers en bois
 - Deux plates-formes aménagées pour les régies
 - Des mâts d'éclairage basculants

Les aménagements fonctionnels (évacuation des eaux de pluie, branchements électriques) ne doivent pas impacter les vestiges se trouvant encore dans le sous-sol

L'OPÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES

Maître d'ouvrage :
Département de l'Ardèche

Durée des travaux :
10 mois

Coût total :
1 043 242 M € / 1 250 000 €

Département :
565 164 € (54 %)

État :
446 380 € (43 %)

Participation de la Région ARA :
29 028 € (3%)

Financement participatif (Fondation du Patrimoine) :
2 685 € (0,26 %)

Les restaurations sont réversibles



Photo 1 & 2. Archéologues au travail © Matthieu Dupont

Photo 3 & 4. Chantier d'aménagement du théâtre © Audrey Saison

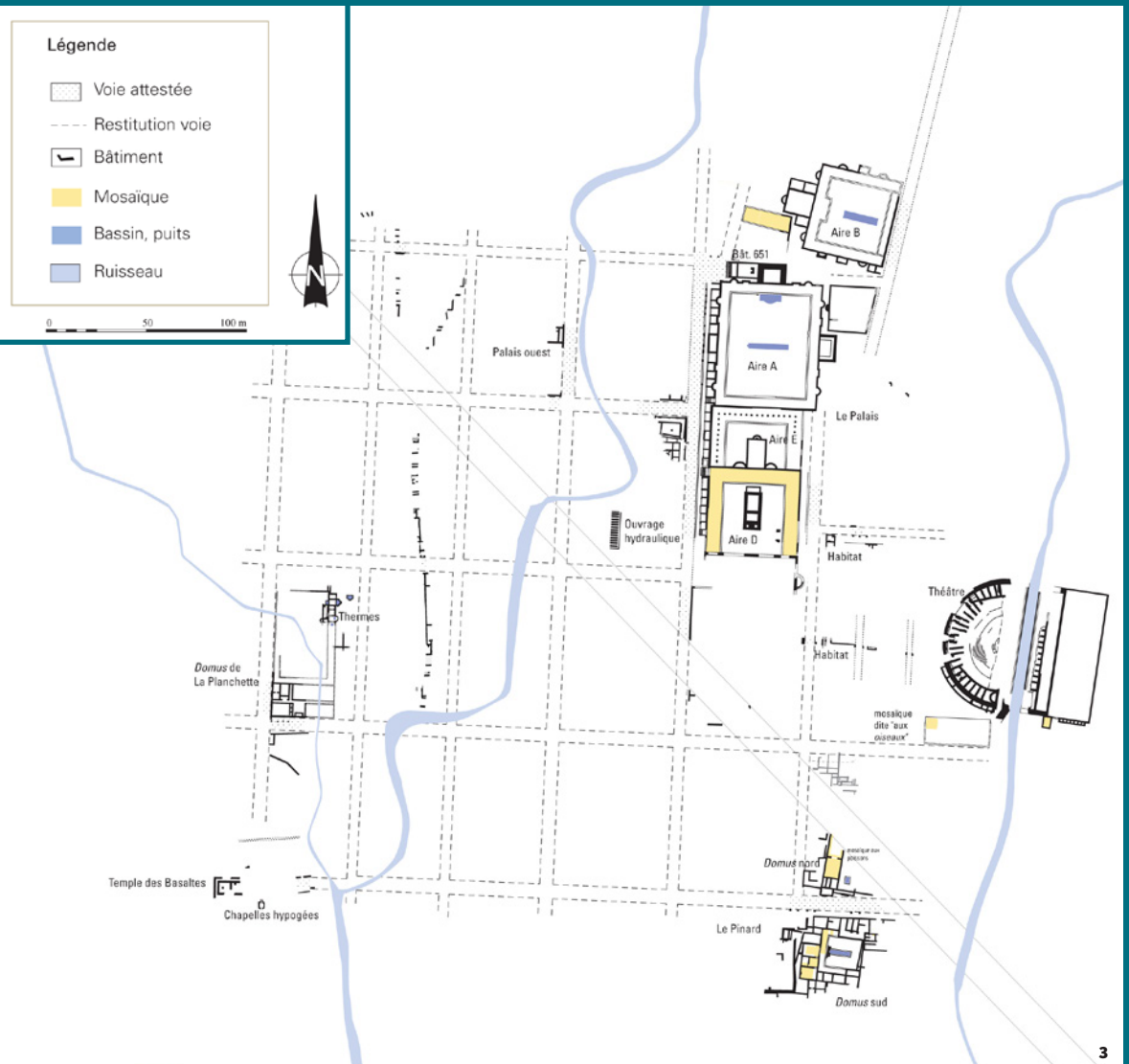
Photo 5. Le théâtre antique aujourd'hui, après travaux de restauration © Audrey Saison



1



2



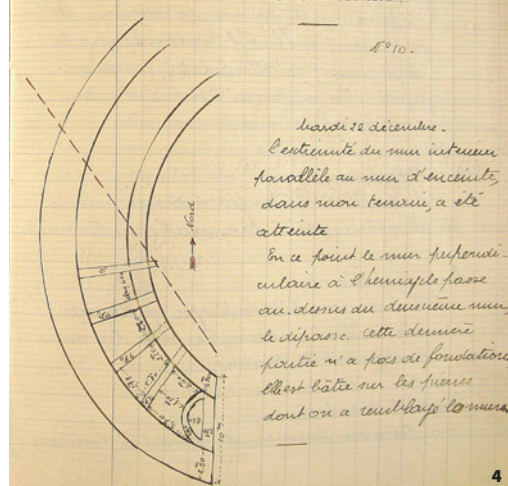
3

Photo 1. Photo ancienne du théâtre avant son dégagement, 1936 - vue depuis le sud © fonds Paul Jacquin, ADA 7 FI 021

Photo 2. Photo ancienne du théâtre pendant les fouilles de 1932-35, hémicycle nord © ADA

Photo 3. Localisation du théâtre dans la ville d'Alba Helviorum à son apogée © DAO : P. Rigaud, C. de Frutos d'après l'Atlas topographique

de Joëlle Dupraz
Photo 4. Page du journal de Franck Delarbre, 1936-1954 © ADA 138 J 21



DES VESTIGES AUX FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES : CHRONOLOGIE D'UNE REDÉCOUVERTE DU THÉÂTRE ANTIQUE

Au IV^e siècle, Alba Helviorum est abandonnée ; les bâtiments tombent en ruine. Progressivement recouverte, la ville antique est oubliée pour plusieurs siècles. Les matériaux sont réemployés dans de nouvelles constructions ou passés au four à chaux ; les cultures recouvrent les traces qui peu à peu s'effacent.

Au cours de ces trois derniers siècles (1720-2020), la ville antique et son théâtre sont progressivement mis au jour et reconnus.

Au XVIII^e siècle, quelques érudits commencent à s'intéresser aux antiquités pour ce qu'elles témoignent de l'histoire de l'évolution de l'homme, que l'on cherche alors à reconstituer.

La relation entre la ville antique d'Alba, connue de source écrite et les nombreux vestiges trouvés dans la plaine ne sera attestée qu'au XIX^e siècle.

Plusieurs érudits s'intéressent aux vestiges dans la plaine d'Als : l'abbé Veyrenc (1726), Honoré Flaugergues (1819-1821), Jules Ollier de Marichard (1872). Mais la dévolution de ces terrains à l'agriculture et la valeur marchande des objets antiques font obstacles aux explorations archéologiques.

Dans les années 1930, plusieurs édifices de spectacle (Vaison-la-Romaine, Lyon) sont fouillés, puis restaurés.

Entre 1936 et 1948, Franck Delarbre, maire d'Alba, propriétaire d'une parcelle sur le site antique, aidé par le conservateur du musée de Vienne (André Vassy) entreprend le dégagement d'une partie du théâtre, fait procéder à des consolidations et restaurations (1939) et milite pour faire classer l'édifice. Mais la pluralité des propriétaires fonciers, qui sont, en outre, réticents devant l'accumulation des déblais, ne facilite pas l'accès à l'ensemble de l'édifice. La politique foncière d'acquisition de parcelles et le classement au titre des Monuments historiques en 1959 ouvrent la voie à une recherche plus systématique.

À partir des années 1960, plusieurs programmes de fouilles archéologiques et de recherches permettent de mettre au jour la totalité du bâtiment.

Sous la direction de Pierre André, Marcel Leglay, Roger Lauxerois, Joëlle Dupraz..., le théâtre, comme le reste du site, fait l'objet d'investigations scientifiques.

Trois états successifs du bâtiment sont identifiés. La disposition du théâtre occupant les deux rives du ruisseau, relié par la scène, est confirmée. Le fonctionnement global du bâtiment est compris. Des restaurations, menées sous la direction de Francesco Flavigny, permettent de l'ouvrir à nouveau à la venue du public.



Photo 1. Fragment de colonne trouvé en 1973
© Roger Lauxerois

Photo 2. Enduit peint © MuséAl

Photo 3. Patte de lion pour siège des magistrats © N. Durot, MuséAl

Photo 3. Plan orthophotographique © Architecture & Héritage

LE THÉÂTRE : COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'URBANISME ANTIQUE

Les investigations archéologiques menées dans les années 1980*, à l'occasion des premières restaurations, ont mis en évidence trois états successifs du théâtre d'Alba. Chacun d'eux peut être mis en relation avec un des temps forts de l'urbanisme de la ville. Le théâtre pourrait constituer un point de repère permettant d'établir la chronologie du site et d'identifier les différentes étapes de la romanisation et du développement de l'Empire romain à Alba.

Le premier état de l'édifice – théâtre primitif, fin du I^{er} s. avant JC

Le théâtre, de type gallo-romain, est identifiable par sa *cavea* de forme polygonale et ses petits gradins droits en terre stabilisée, recouverts de planches.

> Il est constitué de matériaux locaux (basalte, bois) qui se retrouvent aussi dans les habitats de la plaine, notamment au quartier de Bagnols.

Le deuxième état de l'édifice - I^{er} s. après JC

Reconstruit plus grand, il s'inscrit dans un schéma semi-circulaire d'influence romaine. La pente de la *cavea* est plus forte ; des murs rayonnants sont élevés dans la *summa cavea*.

> Cet édifice, mal connu, est contemporain du sanctuaire de Bagnols dont les trois temples symbolisent la politique de romanisation.

Le troisième état de l'édifice - II^e s. après JC

Il présente un diamètre de 68,4 m mais son centre est décalé par rapport au plan de l'état précédent. Le profil de la *cavea* est encore redressé : la pente est plus marquée ; les gradins sont en pierre et trois gradins d'honneur se placent autour de l'*orchestra* ; les vomitoires voûtés donnent accès aux gradins supérieurs de la *summa cavea* ; une galerie couverte à l'extérieur permet d'accéder aux couloirs internes et aux vomitoires.

L'existence d'un *velum* pour protéger les spectateurs du soleil est attestée. Le ruisseau est endigué par un massif maçonné qui supporte la scène ; le mur de

scène, sur l'autre rive du ruisseau, est attesté.

> Le théâtre s'inscrit dans le quadrillage urbain, il est contemporain de la monumentalisation de la ville, de l'embellissement du sanctuaire de Bagnols et du bornage par les magistrats municipaux de la voie qui relie Alba aux chefs-lieux de cités voisines.

L'étude des éléments prélevés au cours de la dernière fouille de 2020 devrait permettre d'affiner ces connaissances.

SINGULARITÉ DU THÉÂTRE D'ALBA

La scène du théâtre d'Alba est des plus originales puisqu'elle est positionnée sur un ruisseau. Ce type de configuration est exceptionnelle dans le monde romain et il n'existe que de rares exemples dans l'Empire. La présence de ce ruisseau questionne les archéologues.



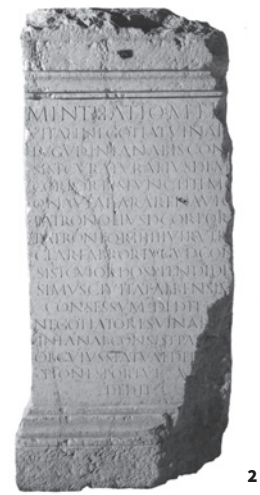
2



3



4



CE QUE L'ON DEVINE DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES À ALBA

Sous l'Empire, le territoire est vaste et habité par des peuples très différents ; les romains s'appuient sur le théâtre pour diffuser leur langue, leurs valeurs, et leur mythologie. Les spectacles contribuent à former le socle d'une culture commune. Quelques vestiges trouvés dans le théâtre en témoignent.

Les spectacles sont organisés par de riches magistrats qui servent ainsi leur carrière politique. Les représentations, gratuites, sont destinées aux hommes libres et à leur famille (femmes, enfants et esclaves). L'attribution des places dans les gradins est déterminée par leur rang social.

> Base du siège à patte léonine destiné à un magistrat ; stèle dédiée à Marcus Mnthatus Vitalis, marchand de vin à Lyon indiquant qu'il avait le droit de s'asseoir parmi les notables dans le théâtre d'Alba.

Les spectacles (*ludi scaenae*) tiennent à la fois du divertissement et du rituel religieux et peuvent durer une journée entière, du lever au coucher du soleil.

Ils prennent des formes variées (mimes, pantomimes, comédies, tragédies) et s'inspirent de plusieurs traditions : celle, étrusque, de l'*atellane* (farces populaires au cours desquelles les personnages improvisent) ; celle, grecque, de la tragédie. Certaines saynètes peuvent avoir un rôle d'exutoire.

> Objets votifs : lampes à huile miniatures, brûle-parfums et coupelles à offrandes.

Les acteurs (*histrions*) sont généralement des hommes ou des esclaves ; plus que par la parole, c'est par une gestuelle spécifique que les différents personnages s'expriment. Ils sont surtout caractérisés par les costumes et les masques qui permettent immédiatement de les identifier.

> Masque en pierre monumental ou masques miniatures en terre cuite.

Depuis la rue, les spectateurs entrent dans le théâtre par des passages voûtés appelés vomitoires (*vomitoria*).

Ils prennent place dans des gradins en demi-cercle appelés *cavea* tandis que les notables s'installent au plus près de la scène sur des sièges réservés, placés autour de l'*orchestra* semi circulaire.

Une toile tendue, le *velum*, protège les spectateurs de la pluie et du soleil.

Face à eux, les acteurs et chanteurs jouent sur une scène plus élevée, le *pulpitum*.

Le son de leurs voix est projeté vers les spectateurs grâce à l'architecture complexe d'un mur de scène haut de plusieurs étages (la *scaenae frons*), composé de niches et corniches savamment positionnées et ornées de sculptures.

Cachée des regards, réservée aux professionnels du théâtre, aux officiels et aux prêtres, une grande cour complète le bâtiment.

L'ensemble forme un édifice imposant et fermé, protégeant les représentations du brouhaha extérieur.

Tiré de l'exposition : Lever de rideau sur le théâtre d'Alba (MuséAl, 2020)

LE THÉÂTRE AUJOURD'HUI

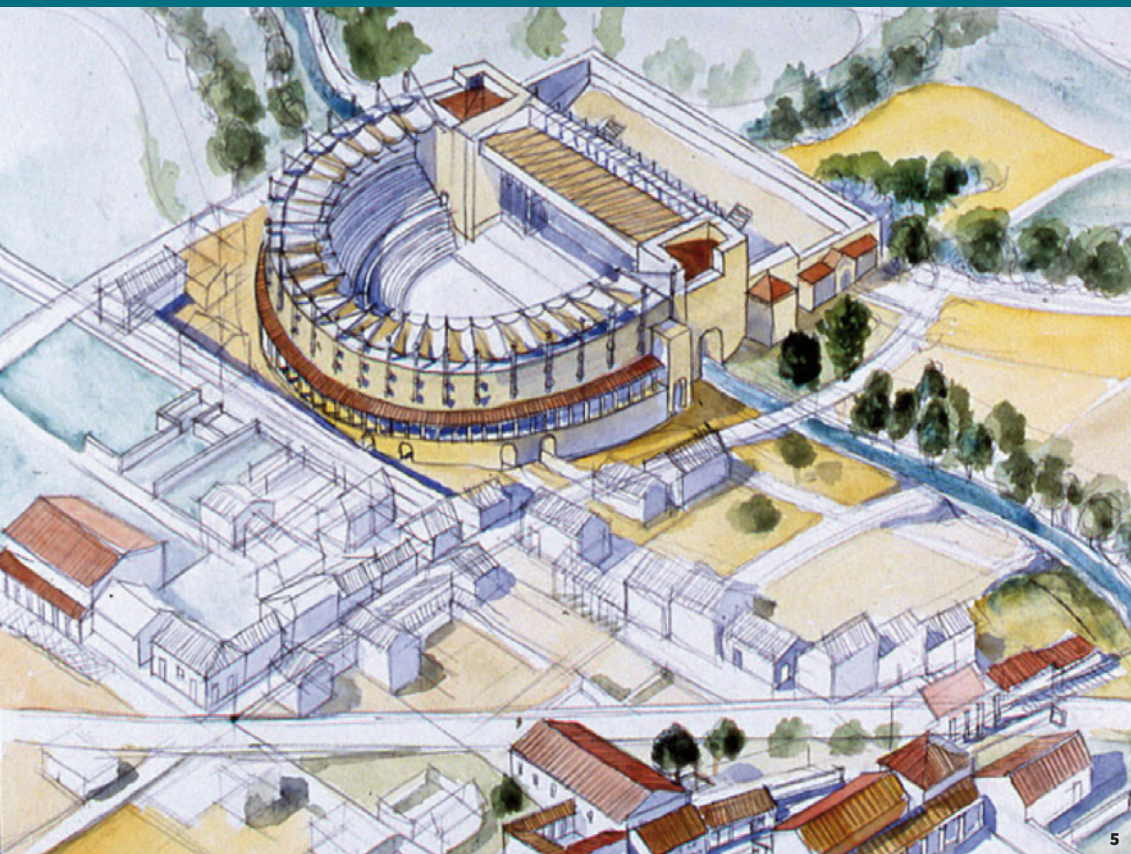
Depuis 1989, le théâtre antique accueille régulièrement des spectacles vivants ; aux pièces théâtrales des débuts (mises en scène par Denis Llorca et Roger Lombardot), a succédé une programmation régulière de la Comédie de Valence, puis le Festival d'Alba-la-Romaine consacré aux arts du cirque.



3



4



5

Photo 1. Masque lapidaire découvert au quartier Saint-Pierre © MuséAl

Photo 3. Objets votifs découverts au théâtre © MuséAl

Photo 5. Le théâtre dans la cité antique, aquarelle de J. -M. Gassend de 2003

Photo 2. Base de statue de Minthatius Vitalis, négociant en vins - collection de Lugdunum, musée & théâtres romains, n° inv. : AD171 © J.-M. Degueule, Christian Thioc / Lugdunum

Photo 4. « MONSTRO », spectacle donné dans le cadre du Festival d'Alba, 2019 © Lisa Boniface, La Cascade

« LES ÉPIS DE BLÉ COUVRENT SEULS MAINTENANT CES ASSISES CIRCULAIRES OÙ SE PRESSAIT LA FOULE BRUYANTE DES SPECTATEURS GALLO-ROMAINS ».

Chanoine Jacques Rougier, 1861

Pour aller plus loin

Le Pôle archéologique départemental - MuséAl immerge le visiteur dans la période gallo-romaine en Ardèche. Il révèle des collections témoignant du quotidien des Helviens et transporte le visiteur deux mille ans en arrière, dans une riche ville, capitale d'un territoire au sein de l'Empire romain. Une programmation d'expositions temporaires, d'événements et de temps-forts invite scientifiques, archéologues, artistes et publics à revisiter cet héritage exceptionnel et fait résonner cet ancrage archéologique avec le monde contemporain.

Le site archéologique est en accès libre et gratuit toute l'année.
Pour visiter le musée, rendez-vous sur www.museal.ardeche.fr

Le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional - Ardèche appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2011. Il compte 37 communes réparties sur trois Communautés de communes (Berg et Coiron, Ardèche Rhône Coiron et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche).

C'est un service mutualisé du patrimoine qui assure plusieurs missions :

- Connaissance et valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire,
- Promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- Sensibilisation de tous à ce patrimoine et à ce paysage,
- Appui à la mise en place d'un tourisme patrimonial et culturel.

Le ministère de la Culture attribue le label aux collectivités engagées dans une politique globale de protection et de valorisation du patrimoine auprès du public. Il garantit la compétence du service Pays d'art et d'histoire et la qualité de ses actions.
www.vpah.culture.fr
www.vpah-rhone-alpes.fr

Ce document a été produit par le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional avec la collaboration de l'équipe du Pôle archéologique départemental.

Bureaux : 32 Boulevard Stalingrad
07400 Le Teil
Courrier : SMVM – Mairie – BP 51
07402 Le Teil Cedex

04 75 91 45 09
contact@vivaraismeridional.fr

Retrouvez la programmation du Pays d'art et d'histoire :
www.vivaraismeridional.fr
www.facebook.com/Paysd'arttd'histoireduVivaraismeridional-Ardeche


Directeur de la publication
Paul Savatier, Président du SMVM

Édition
SMVM, Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional

Rédaction
Isabelle Chavanon, PdhVm

Maquette
Julie Lesgourgues, PdhVm
d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds

Images d'archives
Archives départementales de l'Ardèche

Impression
Despesse, Valence 



MuséAl
site antique • Alba

